


SELARL

  
AVOCATS ASSOCIÉS  
2, POLE ATLANTIS  
AVENUE FRANÇOIS-ARAGO  
28000 CHARTRES  
TÉL. 02 37 28 59 68

# Vente aux enchères publiques

## le JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017

### à 14 heures

A l'audience des criées  
du Tribunal de Grande Instance de Chartres  
au Palais de Justice de ladite ville  
3, rue Saint-Jacques, 28000 CHARTRES

# D'UNE PROPRIÉTÉ

## comprenant une partie habitation, des dépendances ainsi que trois parcelles en nature de pré sise 15, lieudit La Briche, 28160 UNVERRE

Figurant au cadastre de la Commune de UNVERRE (Eure et Loir), savoir :

Section YR Numéro 52, La Briche pour une contenance de 50 ares 62 centiares  
Section YR Numéro 53, La Briche pour une contenance de 17 ares 08 centiares  
Section YR Numéro 55, 15, La Briche pour une contenance de 54 ares 98 centiares

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, qu'aux requête, poursuites et diligences de :

La **CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL VAL DE FRANCE**, Société Coopérative à capital variable, ayant son siège social 1, rue Daniel Boutet, 28000 CHARTRES, identifiée au SIREN sous le numéro 400 868 188 et immatriculée au RCS de CHARTRES sous le numéro B 400 868 188 (95 B 25), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

### CRÉANCIER POURSUIVANT

Ayant pour Avocat Maître Séverine **DUCHESNE**, Avocat Associé de la **SELARL TREMBLAY AVOCATS ASSOCIÉS**, Avocat au Barreau de CHARTRES.

Il sera le **JEUDI VINGT ET UN DÉCEMBRE DEUX MIL DIX SEPT A QUATORZE HEURES** à l'audience des criées du Tribunal de Grande Instance de CHARTRES, salle ordinaire desdites audiences, procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens en un seul lot dont la désignation suit :

**DÉSIGNATION** : une propriété comprenant une partie habitation, des dépendances ainsi que trois parcelles en nature de pré, sise 15, lieudit La Briche, 28160 UNVERRE :

**Le bâtiment principal, à usage d'habitation, comprenant** : une cuisine (15,55 m<sup>2</sup>) partiellement aménagée, une salle d'eau (4,15 m<sup>2</sup>), un WC (3,05 m<sup>2</sup>), un local avec chauffe-eau (4,30 m<sup>2</sup>), un salon (22,10 m<sup>2</sup>) avec emplacement de cheminée en briques, une pièce n° 1 (11,85 m<sup>2</sup>), une pièce n° 2 (13,20 m<sup>2</sup>).

**Les dépendances constituées de** : un débarras (19,15 m<sup>2</sup>), une grange n° 1 (29,05 m<sup>2</sup>), une grange n° 2 (21,90 m<sup>2</sup>), un abri n° 1 (5,20 m<sup>2</sup>), un abri n° 2 (8,70 m<sup>2</sup>).

**Les trois parcelles consistant en** : **une première parcelle** (YR 55), s'étendant de la voie communale jusqu'à la vallée, présence de ronces, de mauvaises herbes, de rumex et d'arbres en friche, de clapiers à l'arrière ; La partie la plus au Nord est à usage de pâture non entretenue ; **une deuxième parcelle** (YR 53), dont l'accès se fait par la voie communale n° 76 et un portail fixé sur deux piliers, à usage de pâture non entretenue, présence de ronciers, de mauvaises herbes, de rumex, délimitée des parcelles voisines par une clôture ; **une troisième parcelle** (YR 52), à usage de pâture non entretenue, présence de ronciers, de mauvaises herbes, de rumex, délimitée des parcelles voisines par une clôture.

### L'ensemble est inoccupé.

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de

CHARTRES le 22 juin 2017, où il peut être consulté ainsi qu'au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant, les enchères seront reçues par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de CHARTRES sur la :

**MISE à PRIX ci-après :**

**Un lot : 25.000 €**

(VINGT CINQ MILLE EUROS)

*La visite sera réalisée par Maître Yves-Marie CHAUMIER, huissier de justice à NOGENT-LE-ROTRON (28), LE VENDREDI 8 DÉCEMBRE 2017 DE 14 H A 16 H.*

Toute personne qui voudra porter les enchères devra présenter à son mandant et contre récépissé, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque libellé à l'ordre de "CARPA" représentant 10 % du montant de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €, un extrait de son acte de naissance ayant moins de six mois de date, une pièce d'identité, son livret de famille (ou une copie certifiée conforme), et, pour les sociétés, un extrait K Bis.

*Fait à Chartres, le 21 octobre 2017.*

Pour tous autres renseignements, s'adresser à :

1° la **SELARL TREMBLAY AVOCATS ASSOCIÉS**, tél. 02 37 28 59 68

2° au **Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de Chartres** où le cahier des conditions de vente est déposé, tél. 02 37 18 72 56.

3° sur Internet : [www.ordredesavocats-chartres.com](http://www.ordredesavocats-chartres.com)